

1<sup>er</sup> trimestre 2012

N°53

Belgique – België
P.P. - P.B.
6600 BASTOGNE
11/489

P501160

# AFrAHM

Bulletin  
de liaison



AFrAHM

Section Sud-Luxembourg

## **Sommaire**

**P2**        *Le cercle sportif « Bon pied, bon œil », fête son 25e anniversaire*

**P4**        *Nature pour tous*

**P5**        *Lettre à Claudy*

**P7**        *Au Centre Culturel de Bertrix, nos jeunes sont mis à l'honneur*

### **Folder Accueil Assistance Répét**

**P8**        *Une intégration à l'école pour une intégration dans la société*

**P12**       *La traque du Handicap*

**P13**       *Pourquoi devenir membre ?*



*Retrouvez ce périodique avec ses articles, liens... sur notre site.*

<http://afrahmpremierspas.wordpress.com>

## ***Le cercle sportif « Bon pied, bon œil », fête son 25e anniversaire***

*L'Avenir du Luxembourg*, vendredi 10 février 2012

Le cercle sportif de « Bon pied, bon œil » propose depuis plus de 20 ans des sports adaptés aux personnes jeunes ou adultes, porteuses d'un handicap.

Le cercle comporte une trentaine de sportifs. Le groupe, qui au départ comptait trois membres, s'est agrandi au fil du temps grâce au bouche-à-oreille.

### **Un large choix de sports**

Grâce au sport, ces personnes handicapées peuvent se dépasser et découvrir leurs capacités. Les activités multisports et multi-handicaps leur permettent de trouver ce qu'ils cherchent en matière de sport.

Celles-ci sont le tennis de table, le mardi de 18 h à 19 h à l'Institut Sainte-Marie d'Arlon (ISMA), la natation, le mercredi de 17 h 30 à 18 h 30 à l'ISMA et les multisports, le jeudi de 18 h à 19 h à l'Institut Notre Dame d'Arlon. Mais aussi la gymnastique, des jeux de ballons et la psychomotricité, qui est en suspens pour l'instant car il n'y a pas assez de jeunes entre 6 et 16 ans. Ces activités se déroulent dans les locaux de l'ISMA également.

### **Plusieurs manifestations par an**

Tout au long de l'année, est organisée une journée sportive (en septembre), un bowling (en avril), un souper de Saint-Nicolas et des journées de détente (en juin). Ils se rassemblent autour d'un verre de l'amitié pour clôturer l'année fin juin et en juillet, ils se retrouvent pour une journée barbecue.

Ils ont participé deux éditions de suite en 2009 et 2010 à l'Arel Trophy et ils ont remporté le prix du Fair-play au CAP48 City Trophy de 2010.

### **Toute une grande famille !**

Les enfants scolarisés dans des centres d'hébergement, dans des centres de jour ou au travail, sont entourés de leurs parents qui s'investissent beaucoup, notamment pour les trajets. « Bon pied, bon œil » est toujours à leur disposition pour un conseil, une écoute ou une aide. Tous ensemble, ils forment une grande famille.

Le comité, qui comprend une dizaine de bénévoles, se réunit assez régulièrement par souci du bon fonctionnement du club et afin d'organiser les différentes activités.

*Gérald Wolwertz : 063 21 91 52*



## **Nature pour tous**

*Lors de la dernière réunion des sections de l'AFrAHM, Éric Dubois nous a présenté « Nature pour tous », une association dépendant de Natagora qui met la nature à portée de tous.*



Permettre à chacun d'exercer son action citoyenne en matière de protection de notre patrimoine naturel est une priorité de Natagora.

Dans ce but, Natagora veut rendre les activités de sensibilisation et les actions qu'elle mène accessibles aussi à toutes les personnes qui ont des difficultés d'intégration du fait de **handicaps physiques ou mentaux, ou des problèmes d'ordre économiques, sociaux ou culturels.**

Pour atteindre cet objectif, **Nature pour tous** organise des activités diverses ([animations](#), [journées d'information](#), [événements grand public](#), [aménagement des sites](#)). Elle met aussi à la disposition des personnes intéressées (guides, animateurs, éducateurs...) des outils et une pédagogie adaptés pour accompagner un public large et diversifier leur mode de communication.

**Nature pour tous** est un projet de responsabilité citoyenne, d'intégration et de tolérance.

Contact : **Éric Dubois** 04/250 95 08

[eric.dubois@natagora.be](mailto:eric.dubois@natagora.be)

[www.naturepourtous.be](http://www.naturepourtous.be)



Lettre d'adieu lue par une sœur à son frère porteur d'autisme  
profond et décédé à l'âge de 62 ans

Cher Claudy,

Grâce à toi, tes frères et moi, nous avons appris tout petits à accepter les différences, à être tourné vers les autres, à découvrir très tôt les vraies valeurs de la vie comme l'entraide, la simplicité, l'ouverture du cœur, la tolérance, nous évitant ainsi de tomber dans un matérialisme aveugle.

Pendant toutes ces années passées ensemble, nous n'avons jamais rencontré de ta part le moindre grain de malveillance envers qui que ce soit; par contre, nous avons trouvé en toi beaucoup de délicatesse et de douceur, cette douceur que maman a su patiemment te donner, que tu t'es appropriée et que tu as su redistribuer sans compter.

Rappelle-toi comment papa te tapotait gentiment le pied ou la main pendant de longs moments. Une connivence au-delà des mots.

Rappelle-toi ces escapades surprises sur la route, avec maman et les voisins qui te couraient après...

Ces démonstrations de danse que tu nous faisais, tournant à une vitesse impressionnante, sur un fond d'accordéon, ta musique préférée...

Ce bruit de claquettes inimitable que tu faisais avec tes doigts...

Cette façon de repousser le repas pour pouvoir arriver plus vite au dessert et aux bonbons, car tu aimais les douceurs dans tous les sens du terme...

Dans le passé, nous n'avons pas toujours compris ta différence; nous nous sommes même quelque fois révoltés sur ce qui nous paraissait être une « injustice » pour notre famille.

Mais quand nous avons pu accepter cette condition, alors nous avons pu en tirer le meilleur. Une porte s'est ouverte sur un monde riche en échange, émotions, sensibilité, amour, joie, sincérité. Tu n'arrêtais plus de nous surprendre. Et cette porte s'est encore élargie quand, grâce au personnel des centres où tu as été accueilli, nous avons découvert de toi des facettes encore inconnues pour nous.

Ton approche des gens était sans barrière. Pour remplacer les mots, tu tendais la main à chacun qui s'approchait de toi, sans distinction. Tu étais simplement toi, ouvert à tous. Et comme par enchantement, celui en face de toi ne pouvait que faire tomber ses propres barrières et donner le meilleur de lui-même.

Une personne a dit dernièrement que les handicapés nous font évoluer. Ca nous paraît tellement vrai. Si tu n'avais pas été là, combien d'expériences tellement enrichissantes et intenses aurions-nous manquées.

Oui, Claudy, on peut dire de toi, que tu avais le cœur sur la main.

Nous avons beaucoup appris grâce à toi.

Aussi, pour tout cela, nous te disons merci. Merci pour cette leçon de vie.

Au revoir et bon voyage.

***Au centre Culturel de Bertrix, nos jeunes sont mis à l'honneur***

L'exposition « Bulle d'Art » s'est tenue au centre Bohaimont de Bertrix du 4 au 19 février.

« Un voyage au cœur de l'essentiel » tel est le propos de cette exposition qui rassemble des œuvres issues des ateliers créatifs des Centres Léon Henrard à Alle/Semois, la Clairière à Bertrix, la Gatte d'Or à Harsin, le Bâti à Houdremont, Andage à Saint-Hubert, Revivre à Sugny et les Elfes à Wideumont.

Ces personnes nous invitent à poser un regard sur leurs créations hors normes où émotions, sujets, mises en œuvre et rythmes ponctuent des travaux authentiques et sincères qui bousculent les repères et discréditent les certitudes.

Le dimanche 12 février après-midi a eu lieu une représentation théâtrale des troupes du Bâti et de Revivre et un intermède de violon.

Les personnes handicapées, leurs parents, leurs amis se sont vraiment bien amusés à voir évoluer les acteurs sur scène. Un plantureux gouter termina cette après-midi conviviale.

Merci aux organisateurs et éducateurs responsables, ils ont bien du mérite.

*G Ciglia*

## ***Accueil Assistance Répit***

**En pages centrales, un service à faire connaître**



**Bon à savoir** : les membres de la Mutualité Socialiste bénéficient d'une ristourne de 1€ par heure !





## ***Une intégration à l'école pour une intégration dans la société.***

### **Une histoire récente**

Depuis le décret de 2004 qui organise l'enseignement spécialisé, des enfants à besoins spécifiques peuvent être intégrés dans l'enseignement ordinaire.

Dans un premier temps, peu d'enfants ont pu bénéficier de cette intégration car il fallait qu'ils fréquentent l'enseignement spécialisé avant d'être intégrés dans une école ordinaire (chemin qui n'est pas courant pour les enfants souffrant d'une déficience mentale).

Mais, la situation a évolué et aujourd'hui le passage par l'enseignement spécialisé n'est plus obligatoire. Un enfant peut être inscrit dans l'enseignement spécialisé tout en poursuivant sa scolarité dans l'enseignement ordinaire.

### **Quels avantages pour l'enfant ?**

L'élève poursuit sa scolarité dans l'enseignement ordinaire tout en bénéficiant en fonction de ses besoins, d'un accompagnement de l'école spécialisée (généralement 4 périodes/semaine) et de la gratuité des transports entre son domicile et l'établissement d'enseignement ordinaire. Comme tout élève de l'enseignement spécialisé, il devra avoir un PIA (Plan individuel d'apprentissage) et sera suivi et évalué par une équipe pluridisciplinaire.

Les moyens apportés à l'enfant intégré ne sont donc pas immenses. C'est l'engagement de tous les partenaires éducatifs qui sera essentiel.

L'intégration peut être permanente ou temporaire ; partielle ou totale. Généralement, il s'agit d'intégration permanente totale.

## Pour quels enfants ?

Ce sont les intégrations les plus visibles avec des enfants souffrant de handicaps physiques et sensoriels qui sont peut-être les plus simples. La matière scolaire est la même, il « suffit » d'adapter certaines pratiques.

La difficulté pour les enfants ayant une déficience mentale plus ou moins importante est qu'il faut gérer un autre niveau qui, au fil du temps, a tendance à s'écarter de plus en plus de celui du groupe classe.

Ce décalage, en s'amplifiant, aura tendance à compliquer les relations entre les enfants.

*L'intégration est chaque fois un projet unique qui doit:*

- être guidé par l'éthique, la déontologie et la responsabilisation de tous les acteurs;
  - répondre, de manière personnalisée, aux besoins éducatifs spécifiques de chacun des enfants intégrés dans un milieu de vie scolaire ordinaire;
  - se fonder sur des arguments pédagogiques;
  - étudier objectivement la faisabilité du projet;
  - proposer la mise en œuvre d'un dispositif dynamique
- (Extrait du VADEMECUM sur L'intégration)

## Trio gagnant

La réussite à l'école dépend toujours de trois éléments : l'enfant, la famille (les parents) et l'école (les enseignants).

Le choix d'intégrer un enfant dépendra des possibilités de l'enfant mais aussi de celles des enseignants à mener le projet. L'enfant ne sera vraiment « tiré vers le haut » que s'il est intégré dans une classe où on pratique la différenciation lui permettant de vivre des **situations de réussite**.

L'intégration, demandant un grand investissement, doit s'envisager à long terme. Le but n'est pas de prolonger artificiellement l'enfant dans l'enseignement ordinaire ou

d'effectuer une année transitoire permettant, aux parents, d'accepter le passage dans l'enseignement spécialisé.

Les parents qui demandent l'intégration doivent placer l'enfant au centre des préoccupations.

A l'école, il doit trouver :

- un enseignement adapté à ses besoins spécifiques;
- un milieu motivant où il s'épanouira;
- des compagnons avec lesquels il liera de vraies relations.

### **Quelle procédure ?**

Avant toute chose, il faut rencontrer l'équipe éducative pour envisager l'avenir de l'enfant. Le centre PMS, par lequel il faut impérativement passer pour orienter un enfant vers l'enseignement spécialisé, doit être consulté pour évaluer l'enfant.

Une fois que le PMS a donné son accord en identifiant le type d'enseignement qui convient à l'enfant, les contacts peuvent être pris avec une école spécialisée. S'il n'existe pas dans la région une école spécialisée répondant au type de l'enfant (par exemple, une école de type 6 pour les enfants ayant une déficience visuelle), l'intégration peut néanmoins être possible. Un protocole et un projet d'intégration sont alors établis avec l'accord de tous les partenaires (écoles, PMS, parents).

Intégré plutôt que maintenu à l'école maternelle

Certains enfants en difficulté à l'école maternelle y sont maintenus un an de plus avant d'être orientés en primaire vers l'enseignement spécialisé.  
Pour cette année complémentaire, ces enfants pourraient déjà être inscrits dans l'enseignement spécialisé et bénéficier ainsi d'une aide complémentaire.

L'intégration dans l'école peut être très bénéfique pour l'enfant ayant une déficience comme pour la classe accueillante, mais chaque situation est à étudier individuellement. Où l'enfant va-t-il se sentir le mieux ? Où va-t-il évoluer le mieux ? L'enseignement ordinaire peut-il répondre à ses besoins spécifiques ?

Pour plus d'infos, sur notre site internet. A la page [documents](#), vous pouvez trouver des liens vers :

- le vade mecum sur l'intégration ;
- un document sur les enjeux de l'intégration

*Paul Mahy*

## La traque du Handicap

*L'Avenir du Luxembourg*, 6/02/2012

Le dépistage de maladies ou malformations sur les embryons ou les fœtus pourrait conduire à une forme d'eugénisme qui ne dit pas son nom, ont mis en garde des spécialistes en bioéthique lors d'une série de débats organisés cette semaine en France.

Avec le développement des diagnostics prénatal et pré-implantatoire, et le dépistage quasi systématique de la trisomie 21, par exemple, « *on n'est plus dans la médecine de soin, mais dans la traque du handicap* », déplore le Dr Patrick Leblanc, gynécologue à Béziers (sud) et engagé au sein du « Comité pour sauver la médecine prénatale » (CSMP). « *L'enfant à venir est présumé coupable, il doit prouver sa normalité* », dénonce ce médecin, dont l'association a critiqué une tendance à l'eugénisme dans la loi de bioéthique de l'an dernier, qui, selon elle, « *incite* » les femmes enceintes à recourir systématiquement au dépistage.



Retrouvez cet article et une quinzaine d'autres sous l'onglet PRESSE de notre BLOG.

Faites-nous parvenir des articles intéressants.

## ***Pourquoi devenir membre ?***



En devenant membre, vous soutenez l'action de l'AFRAHM, Association Francophone d'Aide aux Handicapés Mentaux.

L'AFRAHM est le mouvement qui rassemble des parents de personnes mentalement handicapées. L'a.s.b.l. se consacre à la défense, à la promotion des intérêts et droits des personnes déficientes mentales, en collaboration avec des professionnels et le soutien des décideurs institutionnels.

Son but est d'aider tout enfant ou adulte porteur de déficience mentale, quels qu'en soient l'origine et le degré de gravité, et sa famille. Constituée en asbl, elle n'a pas d'appartenance politique, philosophique ou religieuse.

L'information systématique des membres est réalisée par deux publications trimestrielles : « LA VOIX DES PARENTS » éditée par l'AFRAHM et ce « BULLETIN DE LIAISON » édité par la Section Sud-Luxembourg. Elles sont envoyées à tous les membres en ordre de cotisation.

La cotisation concrétise le soutien des membres et de leur nombre dépend le poids de l'AFRAHM auprès des pouvoirs publics, dispensateurs des subsides nécessaires pour la réalisation des objectifs de l'association.

## Cotisation 2012

25€ à verser sur le compte

3AN) N° (IBAN)	B	E	0	9	0	0	0	0	2	0	1	6	2	3	5	7							
	B	P	0	T	B	E	B	1															
de l'ère région	A	S	S	O	C	.		A	F	R	A	H	M		S	U	D		L	U	X		
	R	U	E		D	U		T	A	R	E	A	U		2	0							
	6	7	2	3				H	A	B	A	Y	-	L	A	-	V	I	E	I	L	L	E
	C	0	T	.	2	0	1	2															

## Exonération fiscale

Tout don d'un minimum de 30€ donne droit à une exonération fiscale envoyée en fin d'exercice.

EDIT. RESP. : Paul MAHY - Bourcy, 225 - 6600 Bastogne  
tél 061/21.81.95

[mahypaul@swing.be](mailto:mahypaul@swing.be)

